



LE NUMÉRO IMO POUR LES NAVIRES DE PÊCHE

DIRECTIVES DE MISE EN ŒUVRE POUR LES SOCIÉTÉS ET LES ÉTATS DU PAVILLON

BRIEFING PAR TMT & IHS MARITIME & TRADE
EN COLLABORATION AVEC LE PEW CHARITABLE TRUSTS



1. QU'EST-CE QU'UN NUMÉRO IMO?

L'Organisation maritime internationale (International Maritime Organization - IMO) a introduit son système de numéro d'identification de navires en 1987 pour aider à prévenir la fraude maritime et améliorer la sûreté et la sécurité de la flotte de navires de commerce; il est utilisé avec succès depuis des décennies et est largement reconnu par les utilisateurs et les parties prenantes comme étant le meilleur système d'identification global disponible pour les navires. IHS Maritime & Trade, une société basée au Royaume-Uni, gère le système pour le compte de l'IMO. Le numéro de navire unique à sept chiffres, précédé des lettres «IMO», reste avec un navire jusqu'à ce qu'il soit mis hors service et ne change jamais, quel que soit le propriétaire du navire, le pays d'immatriculation, ou le nom. Les enregistrements basés sur le numéro IMO fournissent une piste indépendante de contrôle pour chaque navire. Le système a été mis en œuvre pour tous les navires de commerce, et a été ouvert aux navires de pêche en 2013.

2. POURQUOI LES BATEAUX DE PÊCHE ONT-ILS BESOIN D'UN NUMÉRO IMO?

La pêche illégale et non déclarée représente jusqu'à 26 millions de tonnes de poisson par an dans le monde entier, pour une valeur allant jusqu'à 23,5 milliards d'USD. Les numéros IMO sont un outil essentiel dans la lutte contre la pêche illégale, car ils aident à améliorer le suivi, le contrôle, la surveillance, et la police des opérations de pêche.

Depuis que les navires de pêche sont devenus admissibles à faire une demande de numéro IMO, neuf ORGP majeures ont exigé que les navires dépassant une longueur ou un tonnage spécifique en soient équipés, ainsi que deux organismes régionaux importants de gestion des pêches, l'Union européenne (UE), et certains États côtiers et du pavillon. Il est donc de plus en plus important d'obtenir un numéro IMO si les navires veulent pêcher dans ces zones. Puisque davantage d'organisations et d'États exigent un numéro IMO, le nombre de lieux dans lesquels les navires peuvent pêcher en toute légalité sans ce numéro diminuera.

En outre, un numéro IMO est susceptible de rendre les exportations plus attrayantes - l'UE a discuté de la volonté de mandater des numéros IMO pour les navires de pêche qui importent sur son marché, et plusieurs grands revendeurs réfléchissent à la possibilité de les exiger avant d'acheter du poisson.

UN NUMÉRO IMO:

- Garantira l'enregistrement rigoureux de l'historique d'un navire.
- Permettra aux États du pavillon de gérer les navires étant sous leur autorité de manière systématique et rigoureuse.
- Fournira des informations aux États côtiers et du port pour les aider à réglementer les navires opérant dans leurs eaux de manière plus efficace.
- Apportera clarté, cohérence et précision aux registres des Organisations Régionales de Gestion des Pêches (ORGP) pour déterminer si les navires sont autorisés à pêcher dans leurs eaux.
- Aidera les autorités portuaires à s'assurer qu'elles acceptent uniquement du poisson pêché légalement - une exigence de l'évaluation des risques énoncée dans l'Accord de l'Organisation pour l'alimentation et l'agriculture (Food and Agriculture Organization - FAO) sur les Mesures du ressort de l'État du Port.

3. QUELS NAVIRES SONT ADMISSIBLES À OBTENIR UN NUMÉRO IMO?

Tout navire de pêche, navire de transport frigorifique (reefer) ou navire d'approvisionnement de plus de 100 tonnes brutes est admissible à obtenir un numéro IMO.

En outre, tout navire de 12 mètres LHT (Longueur Hors Tout) ou plus autorisé à opérer en dehors des eaux sous juridiction nationale, y compris ceux dont la construction de la coque n'est pas en acier, est admissible à obtenir un numéro IMO.

Pour davantage d'informations, veuillez vous référer au diagramme situé sur l'envers de cette page.

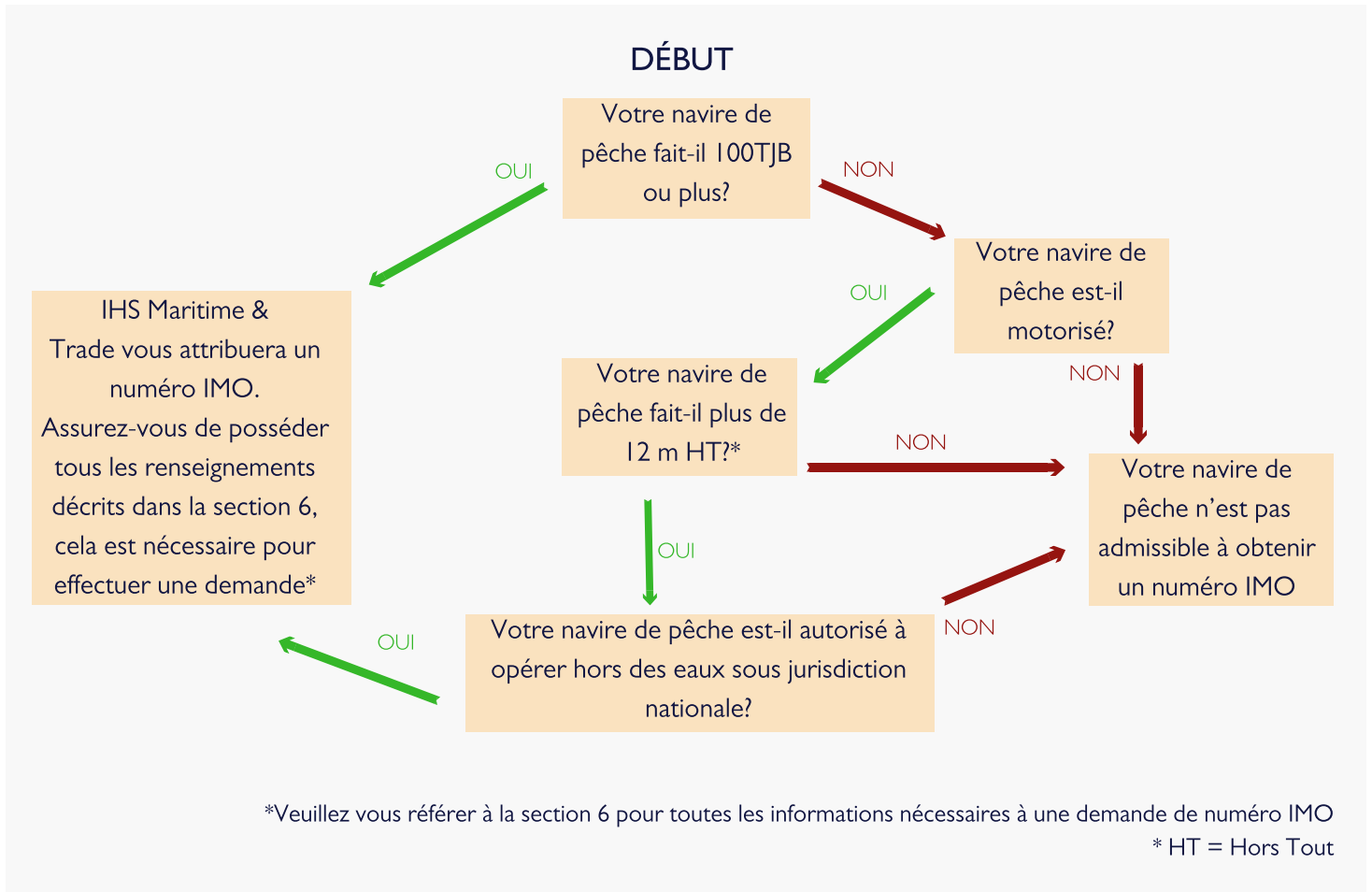


POUR PLUS D'INFORMATIONS

Trygg Mat Tracking www.tm-tracking.org

IHS Maritime & Trade www.ihsmarket.com

DEMANDE DE SYSTÈME D'IDENTIFICATION DE NAVIRE PAR NUMÉRO IMO



4. QUEL EST LE COÛT?

Il n'y a pas de frais. L'obtention d'un numéro IMO est GRATUIT.

5. COMMENT UN NUMÉRO IMO PEUT-IL ÊTRE OBTENU?

5.1 En tant que propriétaire d'un seul navire:

Les demandes peuvent être faites en ligne à <http://imonumbers.ihs.com> en utilisant le système d'enregistrement gratuit, ou vous pouvez télécharger un formulaire et l'envoyer à IHS Maritime & Trade à l'adresse suivante:

IHS Maritime & Trade
Sentinel House
163 Brighton Road
Coulsdon Surrey
CR5 2YH
Royaume-Uni

Courriel: ship.imo@ihs.com Tel: +44 (0) 1334 328300



5.2 En tant qu'État du pavillon pour de multiples navires:

Si vous avez besoin de plusieurs numéros IMO veuillez contacter le service de numérotation des navires de IHS Maritime & Trade IMO à ship.imo@ihs.com pour obtenir un formulaire IMO de demande multiple en format de tableur, et copiez TMT en utilisant l'adresse e-mail info@tm-tracking.org afin de garantir qu'une assistance technique puisse être fournie.

6. QUELLES INFORMATIONS DOIVENT ÊTRE RENSEIGNÉES EN VUE D'OBTENIR UN NUMÉRO IMO?

Renseignement exigé	Où trouver ce renseignement
Nom du navire	• Nom véritable sous lequel le navire naviguera
Ancien(s) nom(s)	• Nom(s) sous le(s)quel(s) le navire a été connu précédemment. Peut être trouvé sur le certificat du pavillon ou d'immatriculation du navire
Pavillon actuel	• Nationalité du navire. Peut être trouvé sur le certificat du pavillon ou d'immatriculation du navire
Port d'immatriculation	• Peut être trouvé sur le certificat d'immatriculation du navire
Pavillon précédent	• Nationalité du navire avant le pavillon actuel. Peut être trouvé sur le certificat du pavillon ou d'immatriculation du navire
Indicatif d'appel radio	• Peut être trouvé sur le certificat du pavillon ou d'immatriculation du navire
Numéro officiel	• Peut être trouvé sur le certificat du pavillon ou d'immatriculation du navire
Numéro MMSI	• Un numéro-identité du service mobile maritime (Maritime Mobile Service Identity - MMSI) est délivré uniquement aux navires équipés d'équipement d'Appel Sélectif Numérique (ASN) et/ou de Station Terrienne de Navire (STN) (par satellite). Afin d'obtenir un numéro MMSI, un navire devra être en possession d'une licence radio en cours de validité
Numéro de permis de pêche commercial	• Lettres d'enregistrement de pêche, numéros, ou une combinaison des deux, et délivrés par l'autorité nationale de délivrance des permis de pêche. Peut être trouvé affiché sur la coque ou la superstructure du navire
Jauge brute	• Peut être trouvé sur le certificat de jauge du navire et/ou sur le certificat du pavillon ou d'immatriculation du navire
Longueur hors tout (m)	• Longueur maximale de la coque du navire. Peut être trouvé sur le certificat du pavillon ou d'immatriculation du navire, c'est plus fréquemment la longueur enregistrée ou la longueur entre perpendiculaires qui sera indiquée
Creux sur quille (m)	• Distance verticale mesurée à partir du dessus de la quille jusqu'à la membrure la plus haute du pont de franc-bord. Peut être trouvé sur le certificat du pavillon ou d'immatriculation du navire
Largeur maximale (m)	• Largeur d'un navire sur l'extérieur de l'arrête supérieure du bordé au niveau de la membrure la plus large. Peut être trouvé sur le certificat du pavillon ou d'immatriculation du navire
Date de construction	• Date d'achèvement/de livraison/de mise en service. Peut être trouvé sur le certificat du pavillon ou d'immatriculation du navire
Date de pose de la quille	• Date à laquelle la construction identifiable au navire a commencé. Peut être trouvé sur le certificat du constructeur
Constructeur	• Nom de la société/du constructeur qui a construit le navire. Peut être trouvé sur le certificat du constructeur, du pavillon, ou d'immatriculation du navire. Sera trouvé sur la plaque du constructeur, si présente sur le navire
N° de coque	• Numéro de référence unique du constructeur (souvent séquentiel) pour un navire commandé/en cours de construction. Peut être trouvé sur la plaque du constructeur, si présente sur le navire, ou sur le certificat du constructeur
Pays de construction	• Pays dans lequel le navire a été construit. Peut être trouvé sur le certificat du pavillon ou d'immatriculation du navire ou sur le certificat du constructeur
Nombre de moteurs principaux	• Peut être trouvé sur le certificat du pavillon ou d'immatriculation du navire
Modèle du moteur	• Désignation officielle du moteur donnée par le fabricant, combinant fréquemment le modèle, le type et la cylindrée. Sera trouvé sur la plaque apposée sur le moteur principal
Type de navire	• Détails spécifiques sur le navire de pêche
Matériau de la coque	• Détails spécifiques sur le matériau de la coque
Propriétaire enregistré	• Nom de la personne/de la société devant apparaître dans les documents en tant que propriétaires enregistrés
Adresse du propriétaire	• Adresse complète des propriétaires enregistrés telle qu'elle doit apparaître dans les documents d'enregistrement
Photographie du navire	• Si disponible

7. QUE FAIRE LORSQU'UN NUMÉRO IMO A ÉTÉ OBTENU

Les numéros d'identification du navire sont tenus d'être marqués clairement et en permanence à un endroit visible, soit sur la coque ou la superstructure du navire.

Les navires de pêche peuvent marquer le numéro IMO sur l'un de deux endroits. Soit sur la poupe ou le quart arrière avec le nom et le port, en prenant soin d'éviter la partie de la coque où les filets sont remontés à bord et peuvent masquer les marques. À défaut, les navires peuvent afficher le numéro IMO sur les côtés de la coque ou de la superstructure, avec l'indicatif d'appel radio et/ou le numéro de pêche.

Le numéro d'identification doit également être marqué à l'intérieur des navires. Votre Administration du pavillon ou société de classification peut fournir des directives supplémentaires concernant l'affichage des numéros IMO.